



Giro.com

FEVRIER
2012

LE MOT DU MAIRE

Par ce mot du maire, dans ses grandes lignes, notre bilan 2011, et vous informer des projets 2012.

2011, c'est l'avenue de Schwabmunchen avec ses stationnements, ses déplacements piétonniers et cyclables sécurisés, sa fontaine. C'est l'escalier des franciscains tout neuf. Ce sont les premiers travaux d'extension du cimetière, de reconstruction du mur de soutien de la rue de la Savoureuse. Ce sont, pour la restauration et l'accueil périscolaire municipaux, des locaux aménagés à l'école Benoit pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et en toute sécurité. C'est la qualité du cadre de vie de notre ville reconnue, puisque, malgré la sécheresse, nous conservons une "fleur". C'est, avec les associations qui ont inscrit leurs actions dans l'animation, l'attractivité de notre ville : le carnaval de Giromagny, GiroSports, GiroTrail, la transhumance... C'est pour les personnes âgées, handicapées, malades : un service déneigement à la carte amélioré. C'est, fruit d'une cohésion entre la commune et l'association de commerçants : la pérennisation des marchés de Noël et étendu des samedis en mai et juin, traduite, pour notre ville, par l'obtention du label : "2 sourires" pour le commerce de proximité.

2012 : Vous rendre votre parc des loisirs "Le Paradis des Loups", aménagé pour tous. Finir les travaux relatifs au cimetière et la rue de la Savoureuse. Finaliser les études d'aménagement du Fb. de France avec pour objectif un accès piétonnier sécurisé au cimetière, celles relatives à l'entrée de la rue St Pierre et de la rue des casernes afin d'harmoniser celles-ci avec le futur pôle socioculturel. Dans l'objectif permanent d'améliorer la sécurité routière : l'installation de radars pédagogiques. Avec les associations, encore et toujours, consolider, voire développer des activités et manifestations culturelles, sportives, festives. Ce bilan, ces projets, ils sont les fruits du travail d'une équipe motivée, composée d'élu(e)s à qui vous avez accordé votre confiance et d'agents communaux dévoués au service public.

Jean LEFEVRE

A U F C G I R O - L E P U I X

Pour clôturer la demi-saison en beauté les éducateurs du FC Giro-Lepuix avaient préparé une belle fête de Noël pour l'école de Football (enfants de 6 à 13 ans) avec au programme notamment un loto en 4 parties qui leur a permis de gagner de nombreux lots allant de bandes dessinées à des équipements du Football Club Sochaux-Montbéliard ainsi qu'un goûter composé de crêpes,

de papillotes et de clémentines qui a ravi les papilles des 60 participants !

Pour terminer cette belle après-midi les enfants ont reçu des mains du père Noël une écharpe brodée aux couleurs du FCGL ; les parents accompagnateurs n'ont pas été oubliés par l'équipe des bénévoles du FCGL et ont pu ainsi déguster vin chaud, chocolat et biscuits.



C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E

Dix neuf conseillers étaient présents et 5 étaient représentés pour la dernière séance de l'année 2011 fixée au 13 décembre dont l'ordre du jour ne comportait pas moins d'une quinzaine de sujets à traiter.

Après un hommage rendu à Bernard TRITTER, feu le maire d'Auxelles Bas, le président Daniel ROTH ouvre les débats avec un premier point consacré à l'évolution de la redevance d'assainissement pour l'année 2012. En dépit des investissements colossaux (plusieurs dizaines de millions d'euros) réalisés depuis plus d'une décennie pour assurer un traitement adapté de nos eaux usées, les redevances d'assainissement sont demeurées dans notre Communauté à un niveau bien inférieur non seulement à ce qui était prévu à l'origine de la construction de la station d'épuration (2,45 €/m³ en 1998) mais aussi à ceux pratiqués dans les Communautés environnantes, ceci grâce d'une part à un strict contrôle des dépenses et d'autre part à une contribution importante du budget général de la Communauté aux

efforts d'investissement. Pour diverses raisons, cette dernière contribution devra s'amenuiser au fil des ans et devra donc être compensée par une évolution de la redevance, laquelle est envisagée de façon progressive sur plusieurs (5) années. Pour 2012, les tarifs proposés sont de 50 € pour la part fixe (contre 40,5 € en 2011) et 1,37 €/m³ pour la part variable (contre 1,34 € en 2011). Cette proposition est adoptée par 23 voix pour contre une abstention.

Le deuxième point porte sur une attribution des marchés de travaux pour la construction de l'espace social, culturel et sportif. Après étude des offres reçues, la commission propose de retenir les 19 propositions (correspondant à 19 lots sur un total de 23) pour un montant de 4 495 039 € et de procéder à un nouvel appel pour 4 lots considérés comme "infructueux". A l'unanimité le Conseil autorise le président à signer les pièces nécessaires à la réalisation des marchés correspondants et à inscrire les crédits nécessaires au budget 2012.

Le troisième point concerne la mise en place d'une convention avec le théâtre du Pilier afin de satisfaire aux conditions légales d'attribution de la subvention de fonctionnement annuelle. Cette convention qui précise les attendus du partenariat est approuvée à l'unanimité.

Le quatrième point est consécutif à la mise en place de la médiathèque intercommunale. En sus des personnels employés, des bénévoles contribuent au bon fonctionnement du service et il s'agit de permettre le remboursement des frais que ces derniers pourraient avoir à supporter, notamment en matière de déplacement. A l'unanimité le Conseil autorise le remboursement des frais pour les bénévoles de la médiathèque dûment enregistrés.

Le cinquième point porte sur la fixation du montant des subventions aux associations pour l'organisation en 2011 de manifestations reconnues d'intérêt communautaire (i.e. ayant eu un impact dans les domaines touristique et/ou culturel). A l'unanimité le Conseil décide de l'attribution des subventions suivantes : 970 € à l'Association Sportive de Chaux, 2510 € au Football Club Giro-Lepuix, 530 € à la Jeunesse Sportive de Vescemont, 2580 € à l'Association Sportive de Rougegoutte, 970 € au Club Pongiste de Giromagny, 1640 € à l'USG VTT, 450 € à l'USG Handball, 340 € à la Société de Tir de Giromagny, 560 € à la Société Bouliste de Giromagny, 750 € au Ski Club Haute Savoureuse, 1290 € à l'Amicale Gym Giro, 520 € au Judo Centre Socioculturel Haute Savoureuse, 220 € à l'Escrime Centre Socioculturel Haute Savoureuse, 1350 € à l'USG Tennis, 350 € au Tennis Club de Lachapelle sous Chaux.

En sixième point le Conseil décide à l'unanimité de la création (rendue obligatoire par le code général des impôts) d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs qui entrera en exercice à compter du 1er avril 2012. Cette commission sera composée de 20 membres titulaires (dont 2 extérieurs à la Communauté) et 20 membres suppléants (dont 2 également extérieurs) proposés par le président suite à une concertation avec l'ensemble des communes.

En septième point le Conseil confirme à l'unanimité la création de 2 places ouvertes au 1^{er} janvier 2011 au centre multi

accueil "Les Papy'llons" de Giromagny au titre de la nouvelle structure multi accueil de la petite enfance devant ouvrir à Chaux en avril 2012 (qui sera baptisée "Les Oisy'llons").

Les points 8 à 10 concernent la collecte et le traitement des ordures ménagères. A l'unanimité le Conseil approuve le renouvellement de l'opération "composteurs" en partenariat avec le SICTOM ; cette opération consiste à proposer aux habitants de la CCHS un composteur au tarif d'environ 15 € (sur le prix de 45 €, 1/3 sera pris en charge par la CCHS et 1/3 par le SICTOM) afin d'encourager le recyclage des déchets ménagers par compostage.

Le Conseil approuve également à l'unanimité la demande de la commune de Giromagny concernant le passage de 2 à 1 tournée par semaine de la collecte des ordures ménagère dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative (un double passage sera maintenu pour la maison de retraite Saint Joseph, le centre commercial Intermarché, l'Institut médico-éducatif Perdrizet ainsi que la station d'épuration). Le Conseil approuve aussi à l'unanimité la demande de retrait du SICTOM émise par la Communauté de Communes du Pays de Lure selon les modalités définies par le syndicat.

Les 4 derniers points de l'ordre du jour portent sur des éléments financiers. Sur proposition du président de réviser les règles fixant les durées et les modes d'amortissement de nos immobilisations et subventions, suite à l'évolution de notre Communauté le Conseil fixe à l'unanimité de nouvelles durées d'amortissement (allant de 1 an pour les biens meubles de valeur inférieure à 500 € à 60 ans pour les bâtiments et autres constructions durables).

Le Conseil décide ensuite à l'unanimité de la mise en non valeur de créances irrécouvrables pour un montant de 499 € puis d'une modification mineure du budget communautaire (pour un total de 2466 €). Finalement il autorise à l'unanimité le président à engager, mandater et liquider des dépenses d'investissement dans l'attente du vote des budgets et au plus tard jusqu'au 31 mars 2012, dans la limite du quart des sommes inscrites aux budgets primitifs 2011.

Christian CODDET

S E R V I C E A L A M O B I L I T E



Mobilibre est une association qui a pour but d'expérimenter avec ses adhérents des services innovants à la mobilité. Le service "accompagnements mobiles" est réalisé par une jeune volontaire dans le cadre d'un Service Civique. Ce service soutenu par le Conseil Général du Territoire de Belfort et le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Belfort comprend :

- **accompagnements** dans les déplacements (à pied, en bus, en voiture, etc.) pour les démarches de la vie courante, la vie sociale, les courses, ...
- **aide à l'utilisation** de sites dédiés à la mobilité (covoiturage, transports en commun)
- **recherche de solutions** transport : bus, taxi, VSL, ...

Ce service est destiné en priorité aux personnes à mobilité réduite orientées par les services sociaux et habitant le Territoire de Belfort. Il est réservé aux adhérents de l'association (cotisation annuelle de 10 €). La participation aux frais de fonctionnement du service est de 3 € par accompagnement et une réservation est bien sûr nécessaire, de préférence 48 heures à l'avance.

Correspondance et contacts : 18 rue de Brasse - 90000 Belfort. Courriel: Accompagnements-mobiles@mobilibre.fr; Tel: 03 84 21 14 76 le lundi de 9H30 à 11H30 ou 06 89 50 36 84 les jours ouvrables de 9H00 à 18H00.

Christian CODDET

I N A U G U R A T I O N



Dans le cadre du projet de restructuration engagé en 2007 la Fondation Arc-en-Ciel a organisé, le 21 décembre dernier, la réception de travaux des ateliers « mécanique » et « horticulture » de l'Institut Perdrizet. Cet événement s'est déroulé en présence de Brigitte Monath, présidente de la Fondation Arc-en-Ciel, de Samuel Guinard, directeur général et de l'équipe de direction de l'Institut Perdrizet.

C'est donc dans de nouveaux locaux, plus spacieux et plus fonctionnels, que les éducateurs accueillent depuis le début d'année leurs élèves en mécanique et horticulture. Ce bâtiment neuf est doté d'une serre avec une partie réservée à la plantation de légumes en pleine terre et de tables en aluminium disposant d'une irrigation. L'atelier a en charge le fleuris-

sement de l'Institut ; il est aussi le fournisseur de la Fondation Arc-en-Ciel pour les arrangements floraux. Coté mécanique automobile, l'installation du pont élévateur dont l'équipe disposait déjà sera complétée par un second pour les véhicules plus lourds.

Situé rue des Casernes, l'Institut Perdrizet de Giromagny accueille des jeunes déficients intellectuels légers, moyens ou profonds, âgés de 3 à 20 ans. L'établissement, qui figure parmi les premiers employeurs de Giromagny, avec la maison de retraite Saint Joseph, est géré par la fondation Arc-en-Ciel. Cette fondation, reconnue d'utilité publique en 1981, gère également 6 autres établissements de soins, d'accueil et de service à la personne en Franche-Comté.

A ce jour, 8 bâtiments sur les 12 que compte l'institut à Giromagny ont été rénovés pour un coût de 8,5 millions d'euros. L'objectif à terme est de disposer de locaux totalement adaptés et conformes à la volonté de l'établissement de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes accueillis.

Le 21 février, l'équipe de l'institut organisera une journée de rencontres professionnelles afin de faire découvrir à ses partenaires les nouveaux locaux et de les sensibiliser à nouveau sur les savoir-faire de l'institut (peinture, menuiserie, maçonnerie, blanchisserie, entretien général, ...). **Contact** : communication@fondation-arcenciel.fr ou 03 81 31 23 34.

Christian CODDET

TROIS TITRES DE CHAMPIONS DE FRANCE

L'Association Sportive et Culturelle de l'IME de Giromagny, l'ASCIMEG, est indissociable du fonctionnement de l'Institut Perdrizet. 80 des 100 élèves de l'Institut Médico-Educatif y pratiquent régulièrement un sport : natation football, basket, tir à l'arc, athlétisme, VTT. Une quarantaine ont une licence "sport adapté" et participent ainsi à des compétitions régionales ou nationales organisées par la Fédération Française du Sport Adapté. L'encadrement se fait par des salariés de l'IME qui s'investissent dans l'association.

L'Institut dispose aussi d'une troupe de cirque amateur. Celle-ci a effectué plusieurs représentations de son spectacle "La Teuf" ; la première pour l'arbre de Noël de l'Institut puis à Choye (70) et à Dole (39) dans le cadre du Festival "expressions". L'ASCIMEG propose également un festival de théâtre amateur accueillant diverses troupes de jeunes et son atelier de Cirque a aussi participé à "GIROSPORTS".

Cotés résultats sportifs, l'ASCIMEG s'est distinguée en 2011 au cours des trois Championnats de France Sport Adaptés. Tout d'abord les footballeurs ont terminé 3^{ème} en foot à 7, catégorie espoirs (16 à 20 ans) et en athlétisme ce furent trois titres de Champion de France grâce à un cadet, mais aussi deux titres de vice-champion fédéral et un podium. Tout récemment les nageuses sont revenues de Sarcelles avec un titre de championne fédérale et un titre de vice-championne de France.

Parmi les projets, outre le calendrier sportif qui continuera avec les championnats régionaux de natation en février, la création d'un site web est à l'étude. Espérons qu'ils apporteront de nombreuses satisfactions à l'équipe encadrante et aux valeureux sportifs.

Contact : Annie Girardey – Institut Perdrizet ; Tel. : 03.84.36.88.00



C H A N G E M E N T

Michel et Janine FELIX, les sympathiques et dynamiques gérants de l'enseigne "Intermarché" de Giromagny depuis près de 25 ans ont décidé de "passer la main". Un peu plus de deux ans après avoir inauguré leur nouvelle implantation sur la ZAC du Mont Jean et avoir assuré le succès de l'opération, ils cèdent la place à un autre couple : Pascal et Nathalie Di CATERINO. Ces derniers ont déjà acquis une longue expérience du commerce qui leur permettra certainement d'assurer l'avenir du magasin et de ses 60 employés. D'emblée séduits par l'ambiance et le cadre de vie, ils ne manqueront pas de marquer leur arrivée par quelques nouveautés et il se murmure déjà qu'une terrasse viendra agrémenter le "bistrot du marché" et que les produits Franc-comtois seront à l'honneur. Nous en saurons certainement plus prochainement quand ils seront accueillis dans nos colonnes mais nous saisissons l'occasion de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement Monsieur et Madame FELIX pour le dynamisme qu'ils ont apporté au commerce et pour la qualité de leur implication dans le développement local.

Christian CODDET

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN FEVRIER ...

Mercredi 1^{er} : # Audition des classes de guitare de l'école de musique en salle des fêtes de la mairie à 18H00.

Samedi 4 : # Opération "Chariots" pour les Restos du Cœur chez Intermarché.

Dimanche 5 : # Repas dansant du FC Giro-Lepuix à la salle des fêtes de Lepuix-Gy.

Jeudi 8 : # Don du sang organisé par la Croix Rouge en salle des fêtes de la mairie à partir de 16H00.

Dimanche 18 : # Assemblée générale des Amis de Schwabmünchen en salle des fêtes de la mairie à 17H00.

Jeudi 22 : # Audition des élèves de l'école de musique en salle des fêtes de la mairie à 18H00.

Samedi 25 : # Salon de peinture "Aux trois tours de Gueules" organisé par l'association "Transhumance et Traditions" en salle des fêtes de la mairie, avec comme invitée d'honneur : Rio Kononova (Jusqu'au dimanche 4 mars).

Prochain passage de la déchetterie mobile: le lundi 5 mars de 12H00 à 19H00, sur le parc de stationnement du stade de football, rue Jean Moulin.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 121 - Dépôt légal 02-2012

QUALITE - SERVICES

La Charte "Qualité Commerces Artisanat Services" récompense les entreprises qui s'engagent dans une démarche de progrès pour mieux répondre aux attentes des clients et leur apporter toujours plus de satisfaction. Cette démarche s'appuie sur la technique de la visite d'un client mystère réalisée par un cabinet indépendant spécialisé. Elle est organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Les lauréats 2012 pour Giromagny sont : Maria TROESTLER, pour Anthéa Coiff', Thierry REYREN, pour la boulangerie du même nom, Séverine RICHERT pour Giro Coiff', Jean Louis SALORT pour le salon de coiffure du même nom, Sandrine DUMAS pour le salon de coiffure Sandrine.

La présence de commerces de qualité est une richesse inestimable pour la collectivité, pour notre ville et sa qualité de vie. Nous pouvons donc féliciter

chaleureusement tous les lauréats ainsi que tous les commerçants et artisans qui œuvrent jour après jour pour rendre notre petite cité plus attractive et plus accueillante, en dépit des difficultés de la conjoncture.

N'en déplaise à quelque "Cassandra", toujours prompt au dénigrement, après l'inauguration à l'automne des 2 sourires attribués à la ville pour la qualité de son commerce de proximité, en présence du président de la chambre de commerce, Alain SEID et du président de l'association des commerçants, Jean-Louis SALORT, force est de constater que le commerce et l'artisanat de notre ville, forts du soutien permanent de la municipalité, ne se laissent pas entraîner vers la morosité.

Et après un tel palmarès 2012, y aura-t-il encore une excuse pour se présenter mal coiffé à Giromagny ?

Christian CODDET



BREVES

Entrée en maternelle

Si votre enfant est né en 2009, il pourra entrer à l'école maternelle en septembre 2012. Mais ceci implique pour la commune une organisation sans faille. N'attendez donc pas le dernier moment. Inscrivez le donc dès maintenant. Pour cela, venez en premier lieu à la mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile,
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription que vous présenterez ensuite à l'école maternelle.

Aux bons goûts

Un nouveau restaurant a ouvert ses portes dans la Grande rue, en face de la mairie. Originaire du pays Basque, le patron propose naturellement des spécialités du "sud-ouest". Aux Bons Goûts propose menu du jour et carte tous les jours à midi du lundi au dimanche et carte le soir du jeudi au dimanche. Renseignements et réservation au 03 84 27 04 78 et courriel : bugzy75tony@live.fr.

Limitations

La durée de stationnement est désormais limitée à 15 min. sur les emplacements situés en face de "l'Espace Floral" et de la boutique "Schwalm", rue Thiers.

Christian CODDET